

**AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

1



2005-2006 : UNE ANNÉE DE TRANSITION

L'an dernier, le conseil d'administration du CQAM a résolu d'entreprendre un processus de gouvernance et de planification stratégique dont la présidente vous fera part. Cette démarche, amorcée à nos frais au mois de juin 2005, a nécessité un investissement soutenu de temps de la part du conseil d'administration et de la direction. Par la suite, le CQAM a reçu un soutien du Service aux entreprises d'Emploi-Québec pour poursuivre la démarche dont le deuxième volet est maintenant terminé. C'est avec enthousiasme que ce processus a été entrepris car l'expérience de gestion de crise totalement imprévue vécue l'année précédente avait propulsé le CQAM dans un rôle duquel il n'était guère préparé et qui lui a révélé la perspective de nouvelles responsabilités jusqu'alors insoupçonnées.

Parallèlement à cette démarche intensive, l'équipe du CQAM a néanmoins entrepris plusieurs activités au bénéfice de la communauté qu'il représente. Avant de les décrire en détail, il nous semble important de souligner en premier lieu l'intégration et la consolidation d'une équipe salariée au CQAM.

Suite à une augmentation du soutien au fonctionnement et sa promotion au cycle pluriannuel par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 2004, le CQAM a pu enfin embaucher une 2^e ressource humaine salariée à temps plein, Isabelle L'Italien. Depuis son arrivée, Isabelle assume un nombre croissant de tâches à titre d'adjointe à la direction. En plus d'assister la direction générale, Isabelle est également responsable des membres, des rabais privilèges et de la relation avec les partenaires, du bulletin hebdomadaire, des lettres d'information, du centre de documentation, des envois, de la mise à jour du site Web, de la gestion du service de conseil et support de première ligne et de l'utilisation/location de la salle de réunion. Au terme d'un an, Isabelle est devenue une employée permanente du CQAM. Nous en sommes tous très heureux.

C'est grâce au soutien du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC) depuis l'année financière 2005-2006 que le CQAM bénéficie d'un deuxième poste salarié à mi-temps, celui du coordonnateur au développement professionnel. Évalué comme un organisme en structuration au niveau de sa démarche en développement professionnel auprès de sa communauté jusqu'à 2005 par le CQRHC, le CQAM a bénéficié d'un soutien sous forme de chèques-conseil annuels. Ces subventions ont permis au CQAM d'embaucher des spécialistes pour la réalisation d'une étude de besoins en formation professionnelle continue, de deux analyses de métier et de profession et de sa politique de formation professionnelle continue en arts médiatiques.

En 2005-2006, Pierre Beaudoin a occupé le poste de coordonnateur au développement professionnel. Cette année, c'est Jason Arsenault qui agit comme coordonnateur au développement professionnel.

CQAM

CQAM - Conseil québécois des arts médiatiques - 3680 Jeanne Mance, bureau 430, Montréal, H2X 2K5
514.527.5118 - info@cqam.org - www.cqam.org

AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

2



Six ans après sa fondation, le CQAM a finalement une équipe dynamique et enthousiaste, prête à travailler à l'épanouissement des créateurs et des organismes en arts médiatiques. Compter enfin sur une équipe de travail est un élément très positif pour le CQAM et donc pour toute la communauté des arts médiatiques.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE CRÉATION ET DE VIE

|| L'ACEM ET L'EMPRUNT COMMUNAUTAIRE ||

Cette année, l'ACEM (association communautaire d'emprunt de Montréal) est un organisme à but non lucratif qui accorde des prêts et du soutien technique à des personnes, organismes ou entreprises n'ayant pas accès au crédit traditionnel pour le démarrage ou l'expansion de leur entreprise, a contacté le CQAM afin de connaître l'intérêt du milieu pour le type d'emprunt offert par eux. Le CQAM a organisé une rencontre au CQAM avec l'ACEM et des membres du CQAM et des créateurs du milieu montréalais - Christine Falco, Annick Nantel, (Films de l'autre), Jean Tessier et François Delisle - afin de discuter des besoins et de comment l'ACEM pourrait aider les créateurs et les organismes à combler ces besoins. À la suite de cette rencontre, l'ACEM a décidé d'ouvrir un nouveau programme, LE PONT qui s'adresse à des artistes, créateurs, producteurs et/ou réalisateurs oeuvrant dans le monde culturel (cinéma, arts visuels, médias interactifs, musique, littérature) et qui ne peuvent accéder aux services des institutions conventionnelles, à des étapes spécifiques de leur production. Ce programme souhaite couvrir ces besoins potentiels : a) Financement intérimaire, pendant la période d'attente du CIP ou CIF anticipé (crédits d'impôts provincial et fédéral); b) Financement d'appoint pour la période de démarrage et/ou en cours de production du projet.

|| NÉGOCIATION DE RABAIS PRIVILÈGES ||

Le CQAM a pu négocier un bouquet de rabais privilèges pour les membres des catégories «individu» et «organisme». Les fournisseurs ciblés ont tous un lien avec la création, production et diffusion en arts médiatiques.

ACTIVITÉS DE LOBBY

D'une année à l'autre, les activités de représentation ne se ressemblent pas. Parfois, elles sont davantage ponctuelles ; d'autres fois, la démarche s'avère longue, ardue et étirée sur plusieurs années. Dans le cas de plusieurs dossiers soutenus en 2005-2006, le CQAM avait fait valoir initialement ces revendications, il y a déjà quelques années.

SODEC

|| NOUVEAUX SIÈGES AU CNCT ||

Depuis le dépôt de son mémoire sur la révision de la Loi sur le cinéma et la production audiovisuelle du Québec en septembre 2002, le CQAM fait campagne pour un élargissement des sièges au CNCT afin d'assurer une meilleure représentation du milieu cinématographique desservi par la SODEC. Le CQAM vise toujours l'ajout de trois nouveaux sièges : 1 Jeune créateur, 1 cinéaste indépendant, 1 distributeur indépendant. Finalement, en 2005-2006, la SODEC a enfin consenti à élargir la Commission du cinéma et de la télévision (CNCT) pour réserver 1 nouveau siège à un représentant des Jeunes créateurs. À ce rythme-ci, cela prendra 8 ans pour faire valoir l'ensemble de cette revendication !

AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

3



|| PROGRAMMES D'AIDE À LA DISTRIBUTION / PROMOTION ||

Cette année, la SODEC a également tenu compte de plusieurs demandes de longue date du CQAM concernant le volet d'aide à la promotion / distribution : A) la possibilité de faire des demandes groupées pour le soutien desancements ; B) diversification des marchés admissibles ; C) la reconnaissance et l'admissibilité des frais d'édition et de lancement de DVD pour les courts et moyens métrages de fiction et les documentaires ainsi que des améliorations du soutien pour le sous-titrage et les frais de tirage des copies pour les films québécois et de cinématographies peu diffusées.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

|| RÉVISION DU PROGRAMME D'AIDE AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES DE PRODUCTION ||

Cette année, le Conseil des Arts du Canada a entrepris la révision du programme d'aide au fonctionnement des organismes de production en arts médiatiques. Le CQAM était très actif dans ce dossier. Tout d'abord il a formé un comité composé d'une administratrice et de la direction et a recueilli les commentaires des membres et des administrateurs. Un document contenant les commentaires et les demandes de modifications d'une vingtaine de pages a été envoyé et discuté lors de deux réunions avec le chef de section, David Poole et l'agente du programme, Josette Bélanger. Dans ce dossier, le CQAM et l'AAMI se sont concertés afin de parler d'une seule voix. Aussi, la directrice a participé à la réunion organisée à Montréal, tandis que des administrateurs du CQAM ont participé à la réunion organisée à Québec. Finalement, le CQAM a également commenté la version finale du programme et a réussi à inscrire des changements jusqu'à la dernière version que les organismes de production viennent de recevoir.

|| PARTICIPATION AUX RENCONTRES DES DISTRIBUTEURS ||

Encore une fois, le CQAM a été invité aux rencontres traitant des actions et des stratégies collectives de mise en marché des organismes de distribution organisées par Kelly Langgard, agente responsable des programmes de distribution au Conseil des Arts du Canada.

PATRIMOINE CANADIEN

|| EXAMEN DE LA NOUVELLE POLITIQUE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE 2000-2005 ||

Au mois de mai 2005, le comité permanent du Patrimoine canadien a lancé une vaste consultation sur l'examen de la nouvelle politique cinématographique canadienne entre 2000 et 2005. Le CQAM a soumis un mémoire et l'a défendu lors des audiences publiques tenues à Montréal. Le CQAM a invité Main Film comme co-présentateur puisque cet organisme est un centre d'accès en cinéma important au Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

|| BOURSE DE CARRIÈRE POUR LES CRÉATEURS EN ARTS MÉDIATIQUES ||

Dans le Plan de soutien du cinéma et de la production audiovisuelle finalement adopté par le gouvernement Libéral en décembre 2003, la ministre de la Culture, Line Beauchamp, avait retenu deux gains en faveur des arts médiatiques inscrits par l'ancienne ministre, Diane Lemieux – celui d'accroître l'argent dédié aux bourses en nouveaux médias et celui de créer une bourse de carrière dédiée au créateurs en cinéma au CALQ. Trois ans plus tard, cet argent ne s'est toujours pas rendu et la bourse n'existe toujours pas.

**AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

4



Le CALQ souhaite et trouve logique que cette bourse puisse reconnaître la contribution artistique de tous les créateurs en arts médiatiques, pas uniquement en cinéma; la ministre souhaite que seuls les artistes et scénaristes du cinéma puissent en être récipiendaires. De plus, la ministre et le CALQ ne sont pas en accord sur le montant de la bourse. Le CALQ maintient, avec raison, que le montant octroyé doit être supérieur aux montants octroyés dans le cadre des bourses de création A régulières (50 000 \$ sur 2 ans) et la ministre Beauchamp estime que ce montant suffit. Par conséquent, le CQAM a poursuivi un dialogue de sourds avec ce Ministère et prévoit une nouvelle démarche concertée en 2006-2007.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC

|| PROGRAMME PILOTE D'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS ||

Après avoir consulté plusieurs organismes membres, le CQAM a déposé une proposition concernant la création d'un nouveau programme pilote visant l'acquisition d'équipements spécialisés pour les organismes de production en arts médiatiques auprès du ministère de la Culture et des Communications et du CALQ. Le CALQ a bien reçu cette proposition et l'a intégré dans son travail de révision des programmes en arts médiatiques.

|| RÉVISION DES PROGRAMMES EN ARTS MÉDIATIQUES ||

Le CALQ se penche depuis quelque temps sur la révision des programmes en arts médiatiques et la direction du CQAM a été invité à donner son avis sur une première version. On a pu noter que plusieurs conclusions et recommandations du notre Rapport final de la réflexion sectorielle en arts médiatiques, laquelle a été organisée par le CQAM en 2003-2004 y trouvent une voix. Le CQAM continuera à être un participant de premier plan dans ces révisions.

Le M.A.L.

|| CAMPAGNE ANNUELLE ||

Encore une fois, le CQAM faisait partie de la coalition ad hoc des regroupements nationaux et des conseils régionaux de la culture qui composent le M.A.L. La campagne de 2005-2006, « *23 millions, c'est presque rien... Vouloir c'est Pouvoir* » n'a pas connu le succès escompté, mais a réussi néanmoins à faire comprendre aux gouvernants et à la population que la création a un coût et que le soutien de la création est, plus que tout, un choix politique et de société. Le M.A.L. visait un accroissement des crédits permanents de 18 millions pour le CALQ et de 5 millions pour la SODEC, dont 3 millions pour les volets d'aide aux indépendants.

La Coalition canadienne des arts

|| DOUBLER LE BUDGET DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA DE 150 M\$ À 300 M\$ ||

Cette coalition est née avec le seul but de doubler le budget d'opération du Conseil des Arts du Canada à la veille des élections fédérales et regroupait les regroupements nationaux, les organismes de services et les grands organismes soutenus au fonctionnement par le CAC. Le CQAM y a participé indirectement parce que les membres du M.A.L. avaient envoyé un délégué pour les représenter. Quant aux résultats de cette campagne, le Parti Libéral a perdu les élections et le gouvernement du Parti Conservateur de Stephen Harper n'a octroyé une hausse que de 50 M\$ sur deux ans au Conseil des Arts du Canada. La Coalition poursuivra ses activités en 2006-2007.

AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

5



La Coalition cinéma

|| RENCONTRE RVCQ ||

Le CQAM a été un des participants à la rencontre organisée par la Coalition cinéma pendant la dernière édition des Rendez-vous du cinéma québécois et a participé à plusieurs réunions de cette coalition ad hoc.

Rencontres politiques

|| RENCONTRES AVEC LE CRITIQUE EN CULTURE DU PARTI QUÉBÉCOIS, DANIEL TURP ||

La directrice a été invitée à participer à deux rencontres organisées par le député de Mercier, Daniel Turp, critique officiel pour les dossiers culturels au Québec. Ces rencontres visaient la production d'une nouvelle politique culturelle basée sur les vrais besoins des créateurs et des organismes qui les soutiennent.

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

|| DICTIONNAIRE DE COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS CULTURELS EN ARTS MÉDIATIQUES ||

En 2000, à la suite d'une recherche documentaire étendue, le CQAM s'est rendu compte qu'aucune analyse ou étude décrivant les compétences des créateurs ou des travailleurs culturels dédiés aux arts médiatiques n'existait. Depuis ce triste constat, le CQAM a poursuivi la réalisation d'outils de professionnalisation et de reconnaissance des compétences et des métiers du secteur. Cette dernière analyse de métier et de profession, *le Dictionnaire de compétences des travailleurs culturels en arts médiatiques*, a été réalisée sur une période de deux ans, grâce au soutien du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). Tous les centres d'artistes en arts médiatiques ont été invités à collaborer aux étapes de la cueillette de données et de la validation du contenu. On y trouve également dans ce dictionnaire un guide d'utilisation, ce qui permet aux travailleurs culturels d'évaluer leurs compétences et aux organismes de mieux structurer leurs ressources humaines.

|| TRADUCTION DES DEUX AMP EN ANGLAIS ||

Afin de partager deux outils de développement professionnel produits par le CQAM avec nos collègues canadiens, nous avons déposé une demande de traduction du *Profil de compétences des créateurs indépendants en arts médiatiques* et du *Dictionnaire de compétences des travailleurs culturels dans les centres d'artistes en arts médiatiques* à Patrimoine canadien qui a répondu favorablement à notre demande. Puisqu'il s'agit d'une subvention ne couvrant que 50 % des frais, le CQAM a réussi un montage financier lui permettant d'aller de l'avant. Le CQAM offrira une copie gratuite des deux documents traduits à chaque centre d'artiste hors Québec lors de la prochaine AGA de l'Alliance des arts médiatiques indépendants (AAMI) au mois de septembre.

|| CQRHC + COMITÉ DU MODÈLE DURABLE ||

Le CQAM a été élu de nouveau à siéger au collège audiovisuel du CQRHC. Cette année, la directrice générale du CQAM a également fait partie du comité de travail du CQRHC, le comité du modèle durable.

AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE

6



Ce comité a travaillé d'arrache-pied pour sauvegarder notre modèle unique de formation professionnelle continue / développement professionnel du secteur culturel et afin de pérenniser les postes de coordonnateurs au développement professionnel dans les regroupements nationaux et dans les CRC. Les deux bailleurs de fonds, – les ministères de la Culture et de l'Emploi et la Solidarité sociale – souhaitent réduire leur soutien et tentent d'exiger que le secteur s'autofinance un % du coût...

|| FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ||

Cette année, le CQAM a offert à la communauté trois formations soutenues par Emploi-Québec dont une n'est pas encore terminée. La fermeture du Cinéma Libre en 2004 confirmait une tendance néfaste pour la création indépendante – la disparition des distributeurs indépendants et, par conséquent, la disparition d'un savoir-faire, celui de promouvoir et de distribuer les œuvres d'auteur indépendantes. Pour pallier la perte continue de ces compétences patiemment développées au Québec depuis plus de 25 ans, le CQAM a soumis une demande de formation à deux volets : 1er volet – développement d'une formation pour les travailleurs culturels en distribution et 2e volet – organisation d'une session de formation sur la distribution d'œuvres d'auteur indépendantes. Le premier volet a été réalisé avec la participation d'un comité d'experts de distributeurs indépendants et d'autres spécialistes impliqués dans la chaîne de la distribution et animé par Marielle Caron. C'est eux qui ont balisé le contenu de la session de formation (2^e volet) qui aura lieu cet automne. Les deux autres formations — Formation individualisée sur l'utilisation du Dictionnaire de compétences des travailleurs culturels dans les centres d'artistes en arts médiatiques et La gouvernance des organismes en arts médiatiques — ont répondu à des besoins auxquels devront répondre désormais les organismes en arts médiatiques. Dans l'avenir, les conseils des arts exigeront des organismes demandeurs de produire une politique de gouvernance et une description des postes / fonctions dans leurs organismes.

|| COMITÉ D'ORIENTATION DES NOUVEAUX MÉDIAS ET AUTRES COMITÉS – CRHSC ||

La directrice fait toujours partie de ce comité, moins actif cette année. Par ailleurs, le CQAM a été invité à participer à une consultation pancanadienne de deux jours organisée par le CRHSC sur l'offre de formation continue dans le domaine du cinéma et plusieurs de nos recommandations ont été retenues. Nous y avons présenté nos deux AMP et tout le monde présent souhaitait recevoir une copie.

VIE ASSOCIATIVE

|| DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS D'INFORMATION POUR LA COMMUNAUTÉ ||

Le CQAM a instauré deux nouveaux bulletins d'information à l'intention de sa communauté. Mis à jour et envoyé sur une base trimestrielle, le *Bulletin spécial financement* rassemble toutes les sources de financement connues au Canada et au Québec des œuvres ou des organismes en arts médiatiques. Plusieurs membres nous ont félicité d'avoir produit un outil aussi pertinent pour eux. À la demande d'un membre, nous avons également amorcé la production de documents faisant l'inventaire des subventions octroyées en arts médiatiques par le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des arts et des lettres du Québec.

**AGA CQAM 2005-2006
RAPPORT DE LA
DIRECTRICE GÉNÉRALE**

7



|| LE BULLETIN DU CQAM ||

Devant l'ampleur des informations à communiquer, la publication du bulletin du CQAM qui était auparavant bimensuelle, est devenue hebdomadaire. Sa circulation est maintenant ouverte à toute personne qui en fait la demande.

|| INVENTAIRE ARCHIVES PAPIER CINÉMA LIBRE ET VHS CHEZ DiMEDIA ||

Le CQAM a poursuivi l'inventaire et la remise des effets des ayants droits dont les œuvres ont été distribuées par Cinéma Libre et espère terminer sous peu l'inventaire des archives papier de feu Cinéma Libre dont il est devenu fiduciaire lors de la fermeture.

|| CATÉGORIES D'ADHÉSION AU CQAM ||

Le conseil d'administration a revu les catégories d'adhésion. Il y a maintenant quatre catégories : *membre individu, membre organisme, membre individu associé et membre de soutien.*

|| RÉSEAUTAGE AVEC LES ARTISTES MÉDIATIQUES FRANCOPHONES DE L'ATLANTIQUE ||

Le CQAM a poursuivi le développement d'un réseau d'échange avec les artistes médiatiques francophones de la région de l'Atlantique. Plusieurs reçoivent notre bulletin hebdomadaire, le CQAM diffuse leurs communiqués dans notre bulletin et un nouveau projet de réseautage sera soumis au Conseil des Arts du Canada cet automne.

|| REFONTE DU SITE WEB ||

Le CQAM a amorcé la refonte de son site web, mais n'a pas pu terminer le travail, faute de temps.